



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MEL80%ALC9920%ANP

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MEL80%ALC9920%ANP
Numéro du produit	53367
Synonymes; marques commerciales	ETHANOL ABS + 20% N-PROPAC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Solvant.
--------------------------	----------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	53367

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

MEL80%ALC9920%ANP

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contient	ACÉTATE DE PROPYLE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

ETHANOL			60-100%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319			

ACÉTATE DE PROPYLE			10-30%
Numéro CAS: 109-60-4	Numéro CE: 203-686-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484620-39-XXXX	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.
--	---

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
-------------------	---

MEL80%ALC9920%ANP

Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Approcher le déversement contre le vent. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

MEL80%ALC9920%ANP

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Eviter la formation de brouillards. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Les citernes et autres conteneurs doivent être mis à la terre. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants. Bases.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

ACÉTATE DE PROPYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 840 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

ETHANOL (CAS: 64-17-5)

MEL80%ALC9920%ANP

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1900 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 950 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.96 mg/l
 - eau de mer; 0.79 mg/l
 - rejet intermittent; 2.75 mg/l
 - STP; 580 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 3.6 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/kg
 - Sol; 0.63 mg/kg

ACÉTATE DE PROPYLE (CAS: 109-60-4)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 420 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 840 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 420 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 420 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 120 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 120 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.06 mg/l
 - eau de mer; 0.006 mg/l
 - rejet intermittent; 0.6 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.16 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 0.016 mg/kg
 - Sol; 0.0215 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

MEL80%ALC9920%ANP

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Filtre à gaz, type A2. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Fruitée.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78°C
Point d'éclair	10.5°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.81
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

MEL80%ALC9920%ANP

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	1.361 - 1.369
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Acides. Bases.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants. Acides. Bases.
------------------------	--------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Aucune information disponible.
-----------------------	--------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

MEL80%ALC9920%ANP

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10 470,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 800,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 20,0

MEL80%ALC9920%ANP

Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	20,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données sur l'animal	Non irritant. Lapin OECD 404
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritante. Lapin OECD 405
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Non sensibilisant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant. Souris OECD 429
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.
<u>Ingestion</u>	
Ingestion	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<u>Contact cutané</u>	
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<u>Contact oculaire</u>	
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

ACÉTATE DE PROPYLE

Toxicité aiguë - orale

MEL80%ALC9920%ANP

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 8 700,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. DL₅₀ 8700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 8 700,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 17 800,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 17800 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 17 800,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 32,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 32 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 32,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

MEL80%ALC9920%ANP

Exposition unique STOT Peut provoquer somnolence ou vertiges.
un

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
rép. remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une
exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer un essoufflement similaire
à celui de l'asthme.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des
nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement.
Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour
l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.
Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets
néfastes sur l'environnement.

ACÉTATE DE PROPYLE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des
déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur
l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

MEL80%ALC9920%ANP

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote) CL ₅₀ , 96 heure: 14200 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 heure: 13000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) CL ₅₀ , 96 heure: 12000 - 16000 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 12340 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum CE ₅₀ , 72 heure: 275 mg/l, (Chlorella vulgaris)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 9 jour: 9.6 mg/l, Daphnia magna
--	---------------------------------------

ACÉTATE DE PROPYLE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 60 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 91.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heures: 672 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 170 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

ETHANOL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. Le produit est dégradé complètement par oxydation photochimique.
Biodégradation	- Dégradation 84%: 20 jour - Demi-vie : 1 - <10 jours

ACÉTATE DE PROPYLE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 62%: 5 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

MEL80%ALC9920%ANP**ETHANOL**

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: - 0.31

ACÉTATE DE PROPYLE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 1.4 Méthode par le calcul.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Soluble dans l'eau.
----------	---------------------

Informations écologiques sur les composants**ETHANOL**

Mobilité	Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.
----------	--

ACÉTATE DE PROPYLE

Mobilité	Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.
Tension de surface	24.28 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
---------------------------------------	--

Informations écologiques sur les composants**ETHANOL**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

ACÉTATE DE PROPYLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Informations écologiques sur les composants**ETHANOL**

Autres effets néfastes	Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.
------------------------	--

ACÉTATE DE PROPYLE

MEL80%ALC9920%ANP

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Liquide et vapeurs très inflammables. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas couper ou souder des conteneurs usagés, à moins qu'ils n'aient été soigneusement nettoyés à l'intérieur. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ETHANOL, ACÉTATE DE PROPYLE)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ETHANOL, ACÉTATE DE PROPYLE)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHANOL, PROPYL ACETATE)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ETHANOL, ACÉTATE DE PROPYLE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II

MEL80%ALC9920%ANP

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3YENuméro d'identification du
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBCTransport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC Non applicable.**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs** P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

MEL80%ALC9920%ANP

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	17/01/2022
Numéro de version	2.001
Remplace la date	28/11/2018
Numéro de FDS	53367

MEL80%ALC9920%ANP**Statut de la FDS**

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Signature

J.P.C. Biesheuvel

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Industrial use of Ethanol as fuel source

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of Ethanol as fuel source
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30000
Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial use of Ethanol as fuel source

Continuel

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Dilution dans le milieu récepteur (eau potable ou eau de mer): 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Mesures techniques Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation. Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 90%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Les boues sont éliminées ou recyclées.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 5.73 kPa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Aucune mesure particulière identifiée.

Industrial use of Ethanol as fuel source

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.053 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.0000914 eau douce: Exposition 0.0152 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.000158 terre: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.000952 eau de mer: Exposition 0.0016 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00203

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation : exposition 9.6 mg/m ³ , DNEL 950 mg/m ³ , RCR 0.0101 Salarié - dermique : exposition 0.3 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.000875 Salarié - l'ensemble des voies d'exposition pertinentes : exposition 1.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00496 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Professional use of Ethanol as fuel source

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of Ethanol as fuel source
Portée du processus	Covers the use as a fuel (or fuel additive) and includes activities associated with its transfer, use, equipment maintenance and handling of waste.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 380000
Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3800000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Professional use of Ethanol as fuel source

Continuel

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Dilution dans le milieu récepteur (eau potable ou eau de mer): 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Mesures techniques Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation. Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 90%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Les boues sont éliminées ou recyclées.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 5.73 kPa @ 20°C

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Aucune mesure particulière identifiée.

Professional use of Ethanol as fuel source

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.065 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000112 eau douce: Exposition 0.0240 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.025 terre: Exposition 0.0273 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.0433 eau de mer: Exposition 0.0016 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00203

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation : exposition 9.6 mg/m ³ , DNEL 950 mg/m ³ , RCR 0.0101 Salarié - dermique : exposition 0.3 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.000875 Salarié - l'ensemble des voies d'exposition pertinentes : exposition 1.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 343 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00496 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Consumer use of Ethanol as automotive fuel

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use of Ethanol as automotive fuel
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur exclusivement dans les carburants automobiles.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 3800000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Autres facteurs	Comprend l'application par une température ambiante.

Consumer use of Ethanol as automotive fuel

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	vider soigneusement le récipient.
Mesures techniques	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 100 litre

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 day/week, , .
Temps d'application: <5 minutes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Extérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Environnement
exposition environnementale	STP: Exposition 0.065 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000112 eau douce: Exposition 0.0240 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.025 terre: Exposition 0.0273 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.0433 eau de mer: Exposition 0.0034 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00430

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	ConsExpo v4.1
Exposition	Consommateur - dermique : exposition 35.00 mg/kg p.c. /jour, DNEL 206 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.170 Consommateur - par inhalation : exposition 1.54 mg/m³, DNEL 144 mg/m³, RCR 0.0107 Supposition du worst case



Scénario d'exposition Consumer use of Ethanol as domestic fuel

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethanol
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457610-43-XXXX
Numéro CAS	64-17-5
Numéro CE	200-578-6
Numéro index UE	603-002-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use of Ethanol as domestic fuel
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 10000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Consumer use of Ethanol as domestic fuel

Autres facteurs Comprend l'application par une température ambiante.

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques vider soigneusement le récipient.

Mesures techniques Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 1 litre

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 day/week, , .

Temps d'application: <5 minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Comprend l'application par une température ambiante.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur Éviter les projections. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Environnement

exposition environnementale STP: Exposition 0.340 mg/l, PNEC 580 mg/l, RCR 0.000690
eau douce: Exposition 0.0447 mg/l, PNEC 0.96 mg/l, RCR 0.0466
terre: Exposition 0.0003 mg/kg, PNEC 0.63 mg/kg, RCR 0.000476
eau de mer: Exposition 0.0044 mg/l, PNEC 0.79 mg/l, RCR 0.00557

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition Consommateur - dermique : exposition 70.00 mg/kg p.c. /jour, DNEL 206 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.340
Consommateur - par inhalation : exposition 0.81 mg/m³, DNEL 144 mg/m³, RCR 0.000563
Supposition du worst case

Consumer use of Ethanol as domestic fuel